

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 janvier 2020

L'an deux mille vingt, et le quatorze janvier à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Étaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, M. BOURGIE, Mme MOULIN-ROYON, M. VOCANSON, M. HAURY, Mme TEYSSIER, M. CHEYNET,
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme PRADIER, M. FRANÇON Mme BONNEFOY, Mme SOUBEYRAN, M. DUTEL
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	Mme CHABANOLLE, M. LARGERON M. MOULIN, M. SALGADO
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. AULAGNIER, Mme MONTERYMARD,
Commune de PONT SALOMON :	M. COLETTO, Mme VOCANSON, M. RABEYRIN
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	M. MARCON, Mme PACALON
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :	M. CHAMPAVERT,

Étaient Excusés représentés :

Mme PARRAT : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL
M. TONSON : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme MARCOUX : Commune de Saint Didier en Velay : Pouvoir donné à Mme CHABANOLLE
M. RIVET : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à M. AULAGNIER

Étaient excusés :

M. ROSIAK : Commune de Saint Ferréol d'Auroure
Mme BAUZA : Commune de Saint Victor Malescours

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : Laetitia VOCANSON :
 - **UNANIMITE**
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 10 décembre 2019 :
 - **UNANIMITE**
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Finances : Débat d'Orientations Budgétaires 2020 :
 - **UNANIMITE**
- 05 – Administration Générale : Finances: Budget annexe ZA La Sagne : Décision Modificative n°1 :
 - **UNANIMITE**
- 06 – Administration Générale : Finances: Budget annexe ZA rue de l'Industrie: Décision Modificative n°1 :
 - **UNANIMITE**
- 07 – Développement Economique : Maitrise d'Œuvre ZA de Bramard: affermissement des tranches optionnelles 2 et 4:
 - **UNANIMITE**
- 08 – Développement Durable : Eau Potable : Désignation des représentants au Syndicat des Eaux de la Semène - SES :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 09 – Développement Durable : Eau Potable : Désignation des représentants au Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau - SYMPAE :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 10 – Développement Durable : Eau Potable : Désignation des représentants au Syndicat des Eaux Loire Lignon - SELL :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 11 – Développement Durable : Eau Potable : Désignation des représentants au SIAEP du Haut-Forez :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 12 – Développement Durable : Eau Potable : Création du budget annexe Régie Eau Potable :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 13 – Développement Durable : Eau Potable : Création du budget annexe DSP Eau Potable :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 14 – Développement Durable: Eau Potable : Avenants de transfert des 3 contrats de DSP AEP du SIVU et des communes de Saint Didier – La Séauve passés avec VEOLIA :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**
- 15 – Développement Durable : Eau Potable : Transfert des emprunts :
 - **MAJORITE (2 abstentions)**

16 – Développement Durable : Eau Potable et Assainissement : Règles d'amortissement des biens:

➤ **MAJORITE (2 abstentions)**

16 – Développement Durable : Eau Potable : Avance de trésorerie du Budget Général au Budget annexe Régie Eau Potable :

➤ **MAJORITE (2 abstentions)**

17 – Développement Durable : Eau Potable : Transfert des restes à réaliser et des marchés afférents des communes membres vers Loire Semène :

➤ **MAJORITE (2 abstentions)**

18/ - Développement Durable : Eau Potable : Ouverture de crédits d'investissement sur les budgets annexes Eau Potable :

➤ **MAJORITE (2 abstentions)**

19/ - Développement Durable: Eau Potable : Approbation des tarifs :

➤ **MAJORITE (2 abstentions)**

20/ - Développement Touristique : Produits touristiques : tarification 2020 :

➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 21 janvier 2020 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Frédéric GIRODET

